

FINANCEMENT DU LOGEMENT LOCATIF SOCIAL PLAFONDS MAXI LOYERS ACCESSOIRES ANNEE 2018

!/ \ Loyers accessoires totaux plafonnés à 20€ par logement hors garage et parking

Catégories	PLAI	PLUS	PLS
Garage en sous-sol ou en superstructure	40 €	50 €	55 €
Parking en sous-sol ou parking aérien couvert	30 €	40 €	45 €
Place de stationnement en surface	20 €		
Terrasse pleine terre et/ou jardin*	Loyer conventionné du logement x (surface terrasse pleine terre + jardin) / 5€		

*Pour les PLAI avec jardins, le service instructeur pourra demander aux organismes d'appliquer le calcul suivant, si celui-ci est plus favorable au locataire :

-Terrasse pleine terre : $((\text{surface dans la limite de } 9\text{m}^2)/2) \times (\text{loyer conventionné}/\text{m}^2 \text{ du logement})$

- Jardin: 0,5€/m² dans la limite de 40m²

Rappel : les terrasses sur structures ne donnent pas lieu à un loyer accessoire au-delà des 9 m² compris dans la surface utile.